



# Réussir le développement solidaire France-Afrique

Synthèse du colloque organisé par la  
Fondation Concorde  
mercredi 5 novembre 2008

## Sommaire

<b>Ouverture</b>	<b>2</b>
<b>Développement solidaire : Etats des lieux et perspectives</b>	<b>4</b>
<b>Débat</b>	<b>8</b>
<b>Mobilisation de l'épargne des migrants et financement du développement</b>	<b>9</b>
<b>Débat</b>	<b>14</b>
<b>Conclusion</b>	<b>15</b>

## Ouverture

**Alain JOYANDET**, Secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie, rappelle que la solidarité internationale s'impose à tous et ce notamment à l'heure où apparaissent les limites de la dérégulation ; c'est le même esprit de solidarité qui régnait au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, comme le rappelle l'article 1 de la charte des Nations Unies. En raison de la crise cette solidarité s'exerce dans l'urgence entre les pays du Nord. Pour autant, les instruments actuellement mis en œuvre bénéficieront bien au développement. En effet, les conséquences de la crise financière atteindront rapidement les pays en développement si elle n'est pas jugulée. La priorité consistait donc à éviter une récession mondiale, une crise de confiance, la hausse du crédit et un pouvoir d'achat en berne qui se seraient exportés très rapidement vers le continent africain.

Alain JOYANDET annonce que le gouvernement français ne révisera pas pour autant ses engagements de solidarité à la baisse. Afin d'afficher à l'horizon 2010 une Aide Publique au Développement (APD) équivalente à 0,5 % du PIB, l'Etat réalisera un effort budgétaire de 5 % sur les trois prochaines années et passer de 3,090 milliards d'euros à 3,239 milliards d'euros.

Alain JOYANDET rappelle que les migrations sont ancestrales. Berceau de l'humanité, l'Afrique a essaimé dans tous les continents. Cette réalité est plus forte que jamais avec près de 200 millions de migrants dans le monde. L'élection à la présidence des Etats-Unis de Barak Obama, un migrant de la seconde génération, rappelle la vocation universelle de l'Amérique à être terre d'accueil.

Les migrations jouent également un rôle de rééquilibrage des échanges, par la mobilisation de l'épargne des migrants et la formation des élites. Ces transferts sont supérieurs au flux de l'APD, même si 80 % sont destinés à la consommation courante des ménages au détriment des investissements productifs.

Par ailleurs, il faut mener une politique concertée, car les intérêts de l'Europe et de l'Afrique convergent. L'Afrique a besoin de ses élites et la France souhaite demeurer une terre d'accueil des élites africaines afin de contribuer à la formation des savoirs qui peuvent encore faire défauts de l'autre côté de la Méditerranée. Cette circularité est gage de compréhension, mais doit s'appuyer sur des besoins réels. Il convient parfois, de privilégier une formation sur place afin de consolider les systèmes éducatifs des pays du Sud.

Alain JOYANDET explique que trois domaines de développement sont fondamentaux afin d'assurer un développement durable et équilibré : l'agriculture, l'urbanisme et l'environnement des affaires.

Il ajoute que les bassins de migration sont des zones rurales d'extrême pauvreté. Les pays du Sud consacrent en moyenne moins de 4 % de leur budget à l'agriculture. La création d'une nouvelle facilité financière internationale répond au besoin de renforcement des politiques agricoles.

Par ailleurs, 50 % de la population mondiale vit en ville. Cet afflux massif de population dans les grandes capitales africaines n'est pas accompagné de politiques publiques appropriées. Si ces grandes villes offrent des garanties en termes d'infrastructures et permettent la baisse de la natalité, elles engendrent également insalubrité, précarité, rupture des liens de solidarité et atteinte à l'environnement.

En outre, aux politiques publiques doivent s'ajouter des investissements privés. Les partenariats publics/privés ont ainsi fait leurs preuves.

Pour conclure, Alain JOYANDET met en exergue les évolutions positives : la démocratie et la bonne gouvernance en Afrique progressent globalement, beaucoup de nouvelles entreprises s'installent et le sort des femmes est davantage pris en considération.

La France a un rôle majeur à jouer : faire en sorte d'apporter à l'Afrique ce dont elle a besoin pour qu'elle puisse s'approprier son développement. En poursuivant ses grandes politiques d'intérêt général mais aussi en y ajoutant des politiques de développement économique, notamment en aidant les jeunes entrepreneurs et en menant des actions de formation, c'est une manière également de cogérer les flux migratoires.

Aujourd'hui, la France n'est plus paternaliste, protectionniste mais un réel partenaire d'un continent africain en mouvement, notamment dans la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

# Développement solidaire : Etats des lieux et perspectives

## Table ronde

*Papa Birama THIAM, Directeur de l'assistance technique - Secrétariat général de la Présidence de la République du Sénégal, coordinateur pour le Sénégal du programme franco-sénégalais « Initiatives de codéveloppement »*

*Driss EL YAZAMI, Président - Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger*

*Jacques OULD-AOUDIA, Président - Migration et Développement*

*Albert OLLIVIER, Délégué pour la méditerranée, CDC*

*Jeff DAYTON JOHNSON, économiste en chef au Centre de développement de l'OCDE*

*Les débats sont animés par Bernard DE LA VILLARDIERE, journaliste et producteur.*

**Papa Birama THIAM** ouvre cette table ronde en indiquant que le développement solidaire peut s'appréhender sous trois angles.

### **I. L'approche thématique du développement solidaire**

Les migrations ont toujours influé sur les processus de développement des pays d'accueil et d'origine. Elles sont désormais temporaires et circulaires. Ainsi, l'évolution des paysages géopolitiques et économiques modifie-t-elle les processus migratoires, et l'on insiste aujourd'hui davantage sur leurs bénéfices. Dans ce contexte, le développement solidaire émane de l'idée d'un partenariat global au sein duquel chacun travaille à améliorer les conditions socio-économiques de l'autre.

Une question se fait jour : faut-il parler de migration et développement, ou bien de développement et migration ? Le concept de développement solidaire se situe à la frontière, en consacrant le migrant comme acteur du développement. Tous les plans de développement du gouvernement sénégalais mentionnent ce concept.

### **II. Des mécanismes de soutien aux initiatives des migrants**

Le développement solidaire nécessite la mise en place de politiques publiques au Sud comme au Nord. Les pays d'origine doivent instaurer des mécanismes institutionnels, politiques et financiers ainsi qu'un dialogue fécond avec leurs diasporas afin d'orienter l'épargne en direction du secteur productif et de mobiliser leur expertise. Il est primordial de mettre en place des mécanismes de participation des migrants à la vie politique de leur pays d'origine. La diaspora sénégalaise est ainsi représentée à l'Assemblée nationale et au Sénat. S'agissant des pays d'accueil, le rôle des politiques d'intégration est essentiel afin de faciliter les contributions des migrants à leur pays d'accueil. L'Union Européenne et les Nations Unies, tout comme l'Union Africaine, se mobilisent également.

Selon Papa Birama THIAM, ces mécanismes permettent de densifier le tissu des PME, de garantir la pérennité des investissements, de créer des emplois, d'importer de nouvelles technologies, de renforcer les capacités techniques locales et, enfin, concourent à atteindre les OMD.

### III. Résultats du programme de développement solidaire mis en place au Sénégal

Depuis 2005, le projet franco-sénégalais de développement solidaire est en phase test avec un budget global de 4 500 000 euros. Une nouvelle phase débutera en janvier 2009. Papa Birama THIAM expose les trois composantes de ce projet.

- Les Sénégalais souhaitant investir au Sénégal sont aidés, puis suivis durant 12 mois. Aujourd'hui, environ 200 promoteurs sont soutenus et 800 emplois ont été créés. Malheureusement, ces créations d'entreprises se concentrent dans la capitale.
- La diaspora hautement qualifiée est mobilisée, afin que ces migrants bien intégrés mettent à disposition leur expertise. 800 Sénégalais exercent en France des postes à responsabilité, dont une quarantaine a pu être mobilisée. Par exemple, le partenariat entre un enseignant-chercheur sénégalais de l'Université Strasbourg et l'équipe de l'Université de pharmacie de Dakar permettra certainement d'aboutir à la découverte d'un nouveau médicament contre l'hypertension.
- L'appui au développement local des régions d'origine s'effectue par le financement de projets initiés par les migrants. 41 projets ont été mis en œuvre, financés à hauteur de 23 % par les migrants eux-mêmes. Grâce à cela, plus de 80 000 Sénégalais bénéficient d'infrastructures sanitaires, plus de 80 000 personnes disposent d'un accès à l'eau potable et plus de 5 000 élèves sont scolarisés dans de bonnes conditions.

**Driss EL YAZAMI** souligne que 200 milliards de dollars sont transférés chaque année par la voie formelle, grâce auxquels un demi-milliard de personnes échappent à la pauvreté.

S'agissant de la diaspora scientifique, technique et économique (DSTE), c'est-à-dire les techniciens, cadres et ingénieurs qualifiés installés durablement à l'étranger, un triple constat s'impose.

- La captation des élites suscite une concurrence internationale aiguë, aux dépens des pays d'origine. Ce sont les Etats-Unis qui en profitent le plus.
- Les communautés d'immigration connaissent d'importantes mutations démographiques, ainsi que socio-professionnelles : les migrants sont de plus en plus qualifiés.
- Les migrants hautement qualifiés transfèrent peu d'argent vers leur pays d'origine. Le pays d'origine subit donc une perte relative au coût de formation de ces élites et au coût d'opportunité (la valeur ajoutée qui aurait été créée s'ils étaient restés).

Il est nécessaire de construire des stratégies de mobilisation de cette DSTE. Driss EL YAZAMI présente cinq pistes à exploiter.

- Il faut valoriser la double appartenance, insuffisamment reconnue.
- Il convient de combler le déficit d'identification de ces diasporas.
- Il ne faut pas réfléchir en termes de retour définitif, mais de circulation des élites. Cette mobilité nécessite des garanties vis-à-vis de leur statut juridique.
- Les projets portés par la DSTE exigent la mobilisation d'autres acteurs, à l'image des partenariats public / privé.
- L'environnement de ces projets est à prendre en compte, notamment l'environnement socio-culturel : statut des femmes, scolarité des enfants, etc.

**Jacques OULD-AOUDIA** présente l'association Migration et Développement, née au milieu des années 80 de l'initiative de migrants marocains issus de l'Atlas. Ces migrants ont commencé par réaliser des investissements dans leurs villages d'origine pour construire des infrastructures de base. Ils ont su s'ouvrir à des experts extérieurs et développer leur réseau de bailleurs.

L'association s'est ensuite penchée sur l'initiative économique. Elle a mené un projet de soutien aux activités agricoles traditionnelles en vue de développer l'exportation, ainsi qu'un projet de tourisme rural.

Le *credo* de l'association est « Vivre et travailler au pays ». Par la combinaison des migrants, des experts et de la mobilisation de fonds, l'ONG a défini un programme de développement rural intégré en association avec les autorités locales.

Par ailleurs, Jacques OULD-AOUDIA souligne que les migrants ne transfèrent pas uniquement de l'argent mais aussi des comportements et des pratiques sociales : contrôle des naissances, scolarisation des filles.

Pour conclure, les migrants et leur famille ont un intérêt fondamental à la paix sociale. Les événements douloureux sont vécus intensément des deux cotés de la Méditerranée, ce qui consolide les relations Nord / Sud.

**Albert OLLIVIER** fait état de quatre points à souligner :

- La hausse de la productivité du travail implique de rééquilibrer les flux migratoires. Il faut pour cela rapprocher les niveaux de vie entre le Nord et le Sud et à l'intérieur des pays. Les solutions sont à trouver de part et d'autre.
- Le modèle de croissance a évolué. Autrefois, un ouvrier qui construisait la Ford T pouvait l'acheter. Aujourd'hui, la plus grande sophistication des produits les place à un niveau de prix trop élevé pour qu'un ouvrier puisse se payer le véhicule qu'il construit. Il est donc nécessaire de fabriquer des produits plus accessibles.
- Des contraintes environnementales sont apparues, notamment au niveau des transports.
- C'est l'économie qui doit être au service des populations et non le contraire. Il convient pour ce faire de diminuer des écarts de richesse trop importants, en appuyant notamment le développement des PME.

Albert OLLIVIER souligne l'importance de mieux accompagner le retour des migrants dans leur pays d'origine qui risquent alors de perdre les droits acquis dans leur pays d'accueil durant les années pendant lesquelles ils ont travaillé (ex : retraite, etc).

**Jeff DAYTON-JOHNSON** regrette que très peu d'études portent sur la contribution des migrations -et des politiques migratoires- au développement et à la réduction de la pauvreté dans les pays d'origine. L'OCDE a étudié cet aspect et ses conclusions bouleversent plusieurs idées reçues.

- Les flux migratoires n'ont pas augmenté significativement depuis 40 ans.
- L'Afrique contribue assez peu à ces flux migratoires : seulement 8,5 % des migrants présents dans les pays de l'OCDE viennent d'Afrique (principalement d'Afrique du Nord).
- Les flux migratoires les plus bénéfiques pour les pays d'origine sont ceux qui concernent la main d'œuvre la moins qualifiée. En effet, les migrants les moins qualifiés renvoient davantage d'argent dans leur pays, proportionnellement et en valeur absolue. Ils contribuent également à alléger la pression sur le marché du travail dans leur pays origine. Enfin, ces migrants optent plus fréquemment

pour une migration circulaire. 25 % des migrants présents en Europe sont peu qualifiés contre 9 % aux Etats-Unis.

- L'aide au développement ne tarit pas les flux migratoires. L'augmentation du niveau de vie encourage les migrations, car les moins pauvres possèdent alors les moyens de quitter le continent.

Il faut mieux coordonner les politiques migratoires et d'aide au développement, car les migrations peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté. Mais le réalisme s'impose.

Jeff DAYTON-JOHNSON rappelle les trois objectifs prépondérants que sont la condition des migrants, l'impact sur le pays d'accueil et la contribution au développement du pays d'origine.

## Débat

Bernard KLEIN, ancien Président d'une filiale Total-EDF au Mali, pense que le problème réside dans le mode de financement des projets. En effet, les contenus des programmes sont fixés par les bailleurs. Ils financent et contrôlent donc le processus en amont et en aval.

Dembélé DOUMBOUYA, Président de l'Association des Ressortissants de Sira Doundou et Villages Environnants (ARSD), estime que les immigrés investissent énormément dans leur pays d'origine. Ainsi, ils envoient 13 milliards de francs CFA (environ 20 millions d'euros) chaque année dans la région de Tambacoumba. Le développement solidaire constitue donc un grand espoir pour les Africains. Dembélé DOUMBOUYA cite notamment la construction d'infrastructures dans sept villages.

Marie-Thérèse ALTERMATH, Présidente de LEPFIDA internationale, insiste sur le fait que l'Afrique n'a pas besoin d'aide, mais de partenariats. Les richesses ne doivent pas être appropriées par une petite part de la population africaine. Le développement de l'Afrique sera assuré par les Africains eux-mêmes.

André BAILLEUL, Responsable du développement solidaire au Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, déclare que les dispositifs mis en place par les DSTE font souvent l'objet d'une contestation dans les pays d'origine, en raison d'un rejet de celui qui vient de l'extérieur. L'effort d'intégration doit être réalisé des deux côtés.

Véronique TABAR, Vice-présidente de l'association de solidarité et de lutte contre la salinité des rizières de la Casamance au Sénégal, explique que la Casamance souffre du réchauffement climatique qui accroît la salinité des rizières, empêchant leur exploitation. Un projet de développement solidaire permettrait aux Casamançais de rester travailler dans leur région.

Une intervenante s'inquiète de la situation des migrants scientifiques qui ne peuvent plus se livrer à des recherches dans le domaine de l'armement, en raison de la politique sécuritaire menée depuis le 11 septembre 2001.

# Mobilisation de l'épargne des migrants et financement du développement

## Table ronde

*Michel GONNET, Président du Directoire - Océor*

*Philippe DE FONTAINE VIVE, Vice-président - Banque Européenne d'Investissement (BEI)*

*Choukri JAOUA, Chef de Département Contrôle de Gestion, Budget, Planification et Productivité – Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT)*

*Mohamed BOURENANE, Conseiller, Le Partenariat au Service de l'Afrique en charge des questions de transferts de fonds des migrants, Banque Africaine de Développement*

*Michel ROUSSEAU, Président - Concorde Développement solidaire Sénégal.*

**Michel GONNET** ouvre cette deuxième table ronde en indiquant que le consortium de banques euro-méditerranéen s'est constitué le 7 juillet 2008 autour de dix établissements : trois banques du Nord (le groupe Caisse d'Épargne, les Caisses d'Épargne espagnoles et Sanpaolo IMI), deux banques marocaines, deux banques tunisiennes ainsi que d'autres acteurs comme Al Amana, premier organisme de micro crédit au Maroc, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et l'Agence Française pour le Développement (AFD). Si ce consortium doit conserver un nombre de membres raisonnable, il n'est pas pour autant clos, comme l'illustre l'adhésion il y a quinze jours d'une banque libanaise.

La création de ce consortium répond à plusieurs constats.

- Les transferts ne suivent pas toujours les circuits bancaires.
- Les besoins des migrants évoluent. 15 à 20 % de leurs transferts sont aujourd'hui dirigés vers l'investissement. Ces investissements visent essentiellement le secteur de l'immobilier touristique : comment les amener vers des objectifs de développement ?
- Face à une diaspora de plus en plus dispersée, un seul réseau bancaire ne suffit pas.

Michel GONNET précise que cinq groupes de travail ont été constitués pour répondre aux objectifs du consortium :

- facilitation des flux financiers ;
- problématique de l'épargne (comment inventer de nouveaux produits) ;
- problématique du crédit ;
- financement des PME et TPE ;
- financement d'infrastructures, de projets, de partenariats privés/publics.

Dans un souci de bonne gouvernance, chaque banque est responsable d'un groupe de travail.

Tous les réseaux doivent se mobiliser pour canaliser cette épargne et proposer de nouveaux produits qui peuvent être vendus dans les pays du Nord et du Sud. Cette clientèle est rentable pour les banques, elle s'appuie sur les migrants installés dans les pays du Nord et les investissements bancaires du Nord vers le Sud.

Selon Michel GONNET, ce projet économique est également un projet politique. Les acteurs économiques contribueront à l'Union pour la Méditerranée en créant une synergie économique entre Nord et Sud, mais également au sein des pays du Sud. Ce consortium nécessite l'appui du secteur public, afin de faciliter les transferts et l'obtention de crédits.

Bernard DE LA VILLARDIERE souhaite savoir si Michel Gonnet constate également (comme le disait Jeff Dayton-Johnson dans la 1<sup>ère</sup> table ronde) que les migrants plus éduqués renvoient moins d'argent dans leur pays d'origine.

Michel GONNET pense que ce n'est pas tout à fait exact. A ses yeux, si l'investissement évolue avec les générations (de plus en plus vers un investissement de loisir), les liens affectifs demeurent.

Bernard DE LA VILLARDIERE s'interroge sur la nature de ces 15 à 20 % de transferts dirigés vers l'investissement.

Michel GONNET précise que 80 % de ces investissements sont dirigés vers l'immobilier et 10 % vers la création de TPE, le reste vers l'investissement boursier ou autre. L'objectif est donc de favoriser des investissements à plus long terme au-delà des investissements immobiliers.

**Philippe DE FONTAINE VIVE** souhaite que la Banque Européenne d'Investissement (BEI) fasse bouger les lignes, et ce à trois niveaux.

Souligne le grand succès de la réunion de Marseille, UPM est en marche alors même qu'elle n'a été créé que le 13 juillet dernier.

- **La BEI elle-même**

Une grande banque avec peu de gens pour prêter beaucoup d'argent (50 milliards d'euros). La BEI a pour objectif la garantie des investissements, de la croissance et des emplois en Europe. Depuis les années 70, la BEI fait acte d'intelligence, de solidarité et d'investissement dans le futur de l'Europe en allant en dehors de l'Europe et en s'assurant de la santé des Etats africains : 10 % des prêts sont réalisés hors de l'Union Européenne (pour un montant de 5 milliard d'euros). Cette pratique reste à approfondir car il y a des débats entre européens à savoir si les outils européens doivent être utilisés pour les pays européens ou solidairement aux pays qui nous ont proches, en particulier les pays d'Afrique.

La BEI est experte en termes de grandes opérations de prêts (Airbus A380, TGV,...), mais doit également, d'une part, soutenir le développement du microcrédit en Afrique et, d'autre part, s'intéresser aux transferts des migrants. La BEI ne doit pas être qu'un grand prêteur mais également un animateur du débat sur le développement.

- **L'Europe**

L'Europe dispose d'un mandat différent sur l'Afrique du sud, sur l'Afrique subsaharienne et sur l'Afrique du nord ; ces trois mandats étant définis chacun de manière différente. L'Union Européenne se penchera sur ces difficultés en 2010-2013 et parviendra peut-être à organiser plus efficacement l'aide aux pays africains.

- **Les banques**

Les banquiers ont récemment pris conscience que les migrants représentaient un vrai marché porteur. Malgré des revenus assez faibles, les migrants réalisent d'importants transferts et remboursent mieux leurs crédits que la moyenne des Européens. Des techniques financières élaborées sont à même d'inciter les banques commerciales à investir sur ce marché porteur : la titrisation, les comptes miroirs afin que les migrants puissent conserver leur historique bancaire d'un pays à l'autre, ou encore les techniques de financement des PME.

**Chokri JAOUA** indique que la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT), première banque tunisienne, s'est intéressée à l'épargne des migrants en tant que levier de développement. Les transferts des migrants atteignent 100 milliards de dollars par an. Cette somme, supérieure à l'APD, représente 10 à 20 % du budget des Etats du Sud.

Ces ressources sont essentiellement consacrées aux dépenses courantes, qui laissent une faible part à l'épargne ou à l'investissement. Le passage de ces flux par le circuit informel et les sociétés internationales de transfert de crédit ne concourt pas à inverser cette tendance : il faut privilégier le réseau bancaire. L'épargne est fortement corrélée au mode de transfert.

Chokri JAOUA précise que les banques peuvent concurrencer les sociétés de transfert de fonds en facilitant les virements bancaires, en réduisant le coût des transferts net (transfert à zéro euro) et en développant une gamme de produits adaptés aux besoins des migrants (usage d'Internet et téléphonie mobile, cartes de retrait, compte épargne codéveloppement, etc). Ces besoins diffèrent selon les générations de migrants les produits doivent donc être adaptés.

Les partenariats bancaires Nord / Sud sont nécessaires pour capter ces flux. Cette captation nécessite également une organisation adéquate des bénéficiaires, ce qui n'est pas évident en raison de leur faible niveau de vie, de la mauvaise couverture du réseau bancaire et du format inadapté des agences de vente.

**Mohamed BOURENANE** rappelle quelques caractéristiques des migrants telles qu'elles ressortent de l'étude menée par la Banque Africaine de Développement (BAD) avec l'appui de la France. Cette étude révèle des similitudes et des contrastes entre migrants et populations d'origine sur les quatre corridors cibles : France-Maroc, France-Mali, France-Sénégal, France-Comores.

- Le taux de bancarisation des migrants en France et des Français est comparable. En revanche, ce taux est très faible au sein des populations destinataires des fonds.
- La population immigrée est largement constituée de CSP faiblement qualifiées ; les cadres et les professions libérales ne représentant que 13 à 15 % des migrants.
- Les données présentées montrent également le contraste entre les priorités des récipiendaires et des migrants. Pour les premiers, la priorité est la couverture des besoins de base. L'épargne ou l'investissement n'intéressent guère que les migrants qui envoient de l'argent. L'utilisation des ressources ainsi transférée est le résultat d'un compromis entre ces deux préoccupations. En termes de volume, les montants transférés pour couvrir les besoins de base (santé et éducation) commandent qu'on ne délaisse pas cette catégorie de dépenses et qu'au contraire qu'on développe des produits financiers à même d'en assurer une utilisation plus efficace (mutualisation des services de santé...).
- L'étude fait également le fait que les décisions de transfert (montant, choix du mode de transfert, régularité, etc) ne sont pas prises unilatéralement par les migrants, mais en concertation avec les récipiendaires. Il convient donc de ne pas considérer les migrants comme cible, mais le couple migrants-réceptaires

Mohamed BOURENANE est d'avis que la crise actuelle aura des conséquences sur les transferts des migrants.

- On note d'ores et déjà une tendance à la réduction du volume des transferts - alors que par le passé les transferts de migrants servaient d'amortisseur aux crises et difficultés dans les pays d'origine. Le BIT estime à 20 millions les pertes d'emploi du fait de la crise internationale actuelle. Il est probable qu'elle affectera bien plus les emplois les moins qualifiés, c'est-à-dire bien plus la population immigrée. Il y a donc une forte probabilité pour que les flux de transferts s'inscrive à la baisse .
- La crise internationale frappera sans doute avec un certain décalage la plupart des économies africaines du fait de sa « déconnexion » relative des marchés financiers. Cela se traduira par une réduction des investissements directs étrangers et de flux de capitaux et d'un abandon des grands projets d'infrastructure et d'investissement ; ce qui ne sera pas sans conséquences sur l'activité et la croissance économiques de ces pays, sur leurs besoins en devises fortes et sur les cours des monnaies nationales. D'où le risque de voir les transferts informels prendre ou reprendre le dessus.

- L'épargne et l'investissement seront probablement les premiers postes à être affectés par cette baisse des ressources transférées. L'investissement dans l'immobilier pourrait toutefois être épargné. En effet, en raison de la contraction de la demande nationale dans les pays d'origine et de l'insécurité de l'emploi et des revenus dans les pays d'accueil, les migrants pourraient trouver bien plus avantageux d'investir davantage.
- La crise actuelle offre l'opportunité de développer des produits financiers alternatifs. Les migrants chercheront à limiter l'impact de la crise sur leur épargne personnelle, tout en répondant aux demandes incompressibles émanant de leurs familles dans les pays d'origine. Réconcilier cette double finalité suppose une réduction des coûts des transferts (qui permettrait d'augmenter les volumes) et une efficacité accrue dans la satisfaction des besoins de base non alimentaires (éducation, santé...). Celle-ci suppose une offre de services différente, incluant notamment la mutualisation des services de santé et d'éducation.
- De nombreux produits existent aujourd'hui (titrisation, garantie partielle, délégation de crédit...). Ils ont fait jusqu'ici l'objet d'une offre individuelle qui ne tient compte qu'un bout de la chaîne, l'immigré. A les inscrire dans une problématique de développement local fondé sur le partenariat public-privé, ils pourraient s'avérer plus attractifs et plus efficaces dans la mobilisation des transferts de fonds et un vecteur non négligeable du développement local. La titrisation peut par exemple agir comme un levier dans les domaines de la santé et de l'éducation. Mais cela suppose un soutien des budgets des régions/localités concernées et impliquer davantage les migrants dans la gestion de ces budgets.

Mohamed BOURENANE souligne le caractère éclaté de l'information relative aux expériences en la matière. L'accès à l'information reste difficile. Les expériences existantes demeurent largement mal connues, tant par les partenaires du développement, les opérateurs financiers (notamment les banques) que par les associations de migrants ou les collectivités locales susceptibles de s'en inspirer.

Cet état de fait donne selon Mohamed Bourenane tout son sens à un partenariat fondé sur une approche privilégiant le développement solidaire, dans lequel la logique qui prévaut est celle du gagnant-gagnant pour tous les partenaires, les migrants, les bénéficiaires, les collectivités locales, les opérateurs financiers, les partenaires du développement ; un développement qui se construit sur un partenariat public / privé qui tienne compte des instruments et des expériences actuelles pour les re-situer au niveau local.

**Michel ROUSSEAU** souhaite partager une approche idéale mais néanmoins réalisable de la problématique du développement. Il convient avant tout de faire disparaître les blocages psychologiques d'infaisabilité. C'est une question centrale du management du développement solidaire.

Les infrastructures touchant à l'eau et aux réseaux de communication sont essentielles. Ce sont deux questions clés dans la valorisation des projets développés en Afrique et elles représentent un levier face au formidable déploiement d'énergie et de moyens financiers.

Le problème réside dans l'absence de stratégie globale. Le développement de l'Afrique sub-saharienne a besoin d'une architecture. Selon Kofi Annan, « *l'eau est intimement liée à l'éducation et à l'égalité des sexes* ». Les difficultés d'approvisionnement en eau sont un facteur d'inertie et d'inégalité des sexes. L'eau permet l'exploitation des cultures vivrières, ou encore le reboisement. Une première étape dans ce domaine consisterait à mettre en œuvre un projet sur 15 ans visant à réaliser de 50 à 100 usines de dessalement, du sud du Maroc à la Casamance. Par ailleurs, la question du transport de l'eau représente l'un des problèmes majeurs en Afrique.

L'autre impératif pour l'Afrique est la réalisation de grands réseaux internationaux de communication, afin d'apporter une structure au développement économique. Il convient de créer de nouvelles polarités économiques, lieux de croissance équilibrée et d'échanges. Un nouveau quadrillage permettra de soulager le développement effrayant des mégapoles africaines.

Le développement de ces deux types d'infrastructures est un projet à long terme, qui requiert un management transversal. Il faudrait un développement solidaire en collaboration avec des chefs d'Etats africains, au sein duquel seraient sollicités en outre la participation de personnes libres, dotées d'une autorité morale, à l'image de Bill Clinton, Jaques Chirac ou Gerhard Schröder.

Selon Michel ROUSSEAU, le développement humain est également important : transfert des compétences, augmentation des niveaux de formation, création d'entreprises locales.

C'est l'objet du projet mis en œuvre par l'association Concorde Développement Solidaire : la création de l'Université des métiers de Saint-Louis du Sénégal en partenariat avec le Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, l'AFD et un groupe d'entreprises françaises à la tête desquelles SDV Bolloré. Ce projet sera signé la semaine prochaine avec le Président Wade. Cette Université constituera une vitrine du transfert de compétences ayant pour partenaire la Faculté des métiers et de l'artisanat de Rennes. Les bâtiments bénéficieront d'une grande qualité environnementale. Plusieurs centaines de jeunes Sénégalais seront formés. Une pépinière sera mise en place, avec la participation d'une association de migrants issus d'Ecoles de Commerce françaises. Cette Université sera un modèle de management solidaire.

## Débat

Un intervenant constate les difficultés de circulation des personnes porteuses de savoirs. Il souligne que la recherche de fonds n'est pas aisée. Il existe pourtant des solutions : garanties bancaires, prêts bonifiés, défiscalisation de la part des gouvernements africains,... Les migrants riches investissent, mais recherchent la rentabilité. Enfin, cet intervenant déplore que la communication Internet en Afrique soit la plus chère du monde et appelle à développer Internet en Afrique.

Marie-Noëlle ROSENWEG, Déléguée générale de la fondation ADOMA, rappelle que tous les projets de développement doivent être initiés par les Africains. Les migrants vivant en France sans travail qualifié œuvrent énormément au développement de leur pays.

Un intervenant s'interroge sur la possibilité de libéraliser le commerce, notamment l'agriculture.

Un intervenant de l'association Aide Fédération s'enquiert de la poursuite des OMD, et plus particulièrement du huitième OMD appelant à mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Aliou TALL, Président de l'association SOS Immigration estime que les banquiers recherchent la rentabilité et investissent essentiellement dans l'immobilier alors que ce n'est pas ce dont l'Afrique a besoin. Selon lui, l'immigration à vie doit être découragée, ainsi que le regroupement familial qui est son vecteur.

Bernard DE LA VILLARDIERE note que la situation semble sans issue, si la hausse du niveau de vie encourage effectivement l'émigration.

Un intervenant constate qu'une nouvelle forme de finance apparaît, autour des revenus de l'immigration. Or, selon lui, la solution ne se trouve pas dans l'entretien de cette immigration, qu'il faut plutôt travailler à réduire. Par ailleurs, il conviendrait peut-être de développer des activités de *private equity*, ou bien les fonds d'investissements.

Philippe DE FONTAINE VIVE confirme l'intérêt de développer le capital-risque en s'appuyant sur une économie à base de fonds propres dans les pays d'origine.

## Conclusion

**Patrick STEFANINI**, Secrétaire général du Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, remercie la Fondation Concorde et la félicite de sa participation active au débat d'idées.

S'agissant du développement solidaire, beaucoup de chemin a été parcouru ces deux dernières années. La notion de co-développement remonte aux années 2000 et renvoyait à une acception étroite du développement solidaire défini comme l'ensemble des initiatives publiques permettant aux migrants installés en France de participer au développement de leur pays d'origine. Cette notion impliquait nécessairement l'intervention des migrants. Incarné par un Ambassadeur placé auprès du Ministre des Affaires étrangères, le co-développement a longtemps disposé d'une faible signature institutionnelle, jusqu'à la création en 2007-2008 d'un vrai ministère disposant en son sein d'un service de développement solidaire.

Le Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire dispose d'une nouvelle dimension budgétaire : 60 millions d'euros en autorisations d'engagement et une trentaine de millions d'euros en crédits de paiement. 160 millions d'euros seront consacrés au développement solidaire sur les quatre années à venir en autorisations d'engagement, et une centaine de millions d'euros en crédits de paiement. Ces chiffres sont modestes, mais la vocation de ce Ministère est d'être un catalyseur.

Patrick STEFANINI souligne que la création de ce Ministère représente également un bond qualitatif. D'une part, la notion de développement solidaire possède une dimension contra-cyclique ; malgré la crise, la politique de coopération française demeure active. D'autre part, cette notion de développement solidaire s'inscrit dans l'« approche globale », doctrine officielle de l'Union européenne en matière d'immigration, consistant à traiter simultanément les questions d'organisation de la migration légale, de lutte contre l'immigration illégale et de synergie entre migration et développement. Cette approche est également consacrée dans le dialogue avec les pays africains, puisque la Conférence euro-africaine sur la migration et le développement de juillet 2006 a repris à son compte le terme de co-développement.

Ce nouvel axe de développement solidaire repose sur une politique ambitieuse d'accords bilatéraux avec les pays d'origine de l'immigration. La migration circulaire monte en puissance au niveau euro-africain. Les migrants venus chercher en Europe une première expérience professionnelle sont encouragés à ensuite retourner dans leur pays d'origine afin de favoriser la circulation des compétences. Depuis 18 mois, la France a conclu des accords bilatéraux avec six pays africains.

Patrick STEFANINI met en évidence plusieurs questions auxquelles le développement solidaire devra répondre.

- Le Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire ne constitue pas un guichet annexe du Ministère des Affaires étrangères ou de l'AFD. Il soutient en priorité les projets participant au développement des régions d'origine de l'immigration vers la France, privilégiant les secteurs touchant aux activités productives, le secteur de la santé et celui de la formation professionnelle.
- Les transferts de fonds doivent devenir plus efficaces et moins chers. Le Ministère a ainsi créé en liaison avec l'AFD un site internet afin de favoriser l'information et envisage un accord avec la BAD en vue de la création d'un fonds fiduciaire (6 à 9 millions d'euros) destiné à servir de catalyseur.

Patrick STEFANINI fait mention des instruments créés par le législateur français en 2006-2007, comme le compte-épargne co-développement et le livret épargne co-développement.

En conclusion, il rappelle que la question du développement solidaire est traitée à égalité avec la maîtrise des flux migratoires et la promotion de l'intégration des migrants.